

N° 94/23

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 26 septembre
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 10 octobre

Objet de la délibération :

Groupement de commande pour la rénovation des sentiers : Lancement de la consultation et plan de financement

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	65
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	6
· Dont représenté(e)s	8
· Excusé(e)s :	6
· Non excusé(e)s :	12
- Votants	79

Résultat du vote	
- Pour :	78
- Contre :	0
- Abstention :	1

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le trois octobre,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la Salle Culturelle de Quingey, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'octobre.

Présent(e)s	Mesdames et Messieurs les membres en exercice. Guillaume AYMONIN à Angèle LIME, Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Pascal GOSSE à Sarah VIONNET, Isabelle GUILLAME à
Procuration	Christophe JOUVIN, Sébastien LAITHIER à Vanessa DORDOR, Yves MOUGIN à Alain OUDET, Mickaël NICOLET à Adrien BART, Mireille PICARD à Nathalie LAURENT
Suppléé(e)s	Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Jean-Marie DONEY par Jean-Marie CLERC, Pascal DUGOURD par James PROUTEAU, Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT, Alain MONNIER par Julien DEFASNE, Lydie SAGE par Martial PAULY
Excusé(e)	Joël BOLE, Elisabeth JACQUES, Vincent MARGUET, Romuald MAUGAIN, Florence PAUL, Marie-Christine VERNEREY
Absent(e)s	Christine BREUILLOT, Yves CUINET, Cyrielle DELISLE, Marye FAILLENET, Catherine FESSELIER, Florian GRILLON, Nathalie KOWAL-BONDY, Sylvie LHERITIER, Jacques MAURICE, Pascal PERCIER, Jean-Louis POGLIANO, Patrick TELES

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Frédéric BONNEFOI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu l'objectif d'amélioration de la qualité des itinéraires de randonnée pédestre de niveau 2 et 3,

Vu la délibération n°74-23 du 20/06/2023 validant la constitution d'un groupement de commandes porté par la CCLL avec les communes concernées pour la rénovation des sentiers de randonnée,

Considérant l'avis favorable des communes,

Considérant les besoins recensés suivants :

	<i>Fourniture, fabrication, pose et dépose</i>	<i>Quantité</i>
Part des communes	Mât	69
	Lame lieu-dit	71
	Lame directionnelle	154
	Borne de rappel	23
	Table de pique-nique	1
Part CCLL	Mât	40
	Lame lieu-dit	41
	Lame directionnelle	61
	Borne de rappel	23
	Barrière belvédère (1m)	2
	Table pique-nique	6

Considérant le plan de financement prévisionnel suivant :

Financement	Dépenses (en € HT)	% Du Montant de l'opération
AMI (Avenir Montagnes)	20 690	30
Département du Doubs	34 484	50
Total subventions	55 174	80
Fonds propres CCLL	13 794	20
Total	68 968	100

Ce marché sera divisé en 2 lots distincts :

- **Lot 1** : Conception, fourniture et pose de la signalétique directionnelle.
- **Lot 2** : Fourniture et pose du mobilier, sécurisation des belvédères et dépose de l'ancienne signalétique.

Invité à délibérer, le conseil communautaire, à la majorité et 1 abstention (Pierre MAIRE) :

- Valide le plan de financement prévisionnel et autorise le Président à effectuer les demandes de subventions
- Valide le lancement d'une consultation estimée à environ 70 000 € HT.

Fait et délibéré en séance, le 03.10.2023

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président